

## MAISON DES JEUNES DE L'ECLIPSE

### CONTRAT DE LOCATION DES LOCAUX

#### CONDITIONS GÉNÉRALES

La Maison des Jeunes de l'Eclipse met à disposition ses locaux pour des événements privés

- Les dimanches entre 9h. et 19h. (possibilité d'arranger les horaires sur demande) ;
- Aux jeunes entre 12 et 17 ans avec l'accord et la présence d'un parent/responsable légal ;
- Aux familles pour des événements particuliers (anniversaires, *baby shower*, etc.).

Elle se réserve toutefois le droit de refuser la location à certains groupes (religieux, politiques, etc.).

La priorité est donnée aux habitants de la Commune de Vernier, aux membres du Comité de l'Eclipse et aux membres de l'association.

#### CONDITIONS DE LOCATION

Objet : Maison des Jeunes de l'Eclipse

Situé : Route de Meyrin 70, CH-1220 Les Avanchets  
Arrêt tram 14/18 Balexert.

La capacité de la Maison des Jeunes de l'Eclipse pour un événement privé est de **30 personnes au maximum**.

#### PRIX DE LA LOCATION

- Pour les membres de l'association de l'Eclipse et du Comité : **CHF 50.-**
- Pour les habitants et associations de la Commune de Vernier : **CHF 100.-**
- Pour les autres : **CHF 300.-**

Par ailleurs, **une caution de CHF 200.-** vous sera demandée lors de votre réservation. Elle servirait à couvrir les éventuels dégâts matériels. Elle vous sera retournée **à la restitution des clés le mardi suivant votre location**.

Le prix de la location et la caution sont réglées lors de la signature du contrat entre la Maison des Jeunes de l'Eclipse et le demandeur (majeur).

La réservation s'effectue au minimum 8 jours avant la date prévue.

#### SURVEILLANCE

Lors d'événements pour des jeunes mineurs, la présence d'un adulte responsable est exigée pendant toute la durée de la location. Un contrôle peut être effectué et en cas de non-respect, l'Eclipse peut immédiatement faire prendre fin la location, sans autre (sans indemnisation, hormis la restitution immédiate de la caution).

Dans le cas de débordements constatés, à la connaissance des faits, la Maison des Jeunes de l'Eclipse pourrait se retourner vers le demandeur en déposant plainte selon la gravité de la situation ou l'étendue des dégâts.

Comme lors de ses accueils, l'Eclipse exige un environnement sain. **C'est pourquoi il est interdit de consommer de l'alcool dans ses locaux.** De plus, l'Eclipse est un lieu entièrement non-fumeur.

#### **INFRASTRUCTURE ET MATÉRIEL À DISPOSITION**

L'Eclipse dispose d'un grand espace polyvalent et modulable. Des tables et des chaises sont mises à disposition ainsi que divers autres éléments de mobilier (canapés, tabourets de bar, etc.).

Espace cuisine/bar : La cuisine semi-professionnelle est mise à disposition. Elle possède 4 plaques, un grand four ainsi qu'un micro-ondes. Une batterie de cuisine (poêles, casseroles, etc.) des ustensiles ainsi qu'un lave-vaisselle complètent l'inventaire de la cuisine.

Des tiroirs réfrigérés peuvent également être mis à disposition (merci de l'indiquer lors de votre réservation).

Musique : A ce jour, un câble « jack 3.5mm » peut-vous être mis à disposition si vous souhaitez passer de la musique depuis l'un de vos supports (lecteur mp3, *Smartphone*, ordinateur portable, etc.).

Nettoyage : Les locaux doivent être rendus propres au terme de la location. Le matériel de nettoyage vous sera mis à disposition.

#### **RESPONSABILITÉ**

Le loueur est responsable de tout dommage qui pourrait survenir lors de la période de location, tant envers l'Eclipse que vers des tiers, aussi bien à l'intérieur qu'aux alentours du lieu.

Par respect du voisinage, il est expressément demandé de limiter le bruit.

**Il est strictement interdit de sous-louer la salle.**

Les clés ainsi qu'un badge (alarme) vous seront transmises en mains propres (au loueur) le jour précédant la date de la location (samedi) et devront être restituées le mardi suivant la location. **Un émolument vous sera demandé en cas de retard, à raison de CHF 10.- par jour de retard.**

**MAISON DES JEUNES DE L'ECLIPSE**  
**CONTRAT DE LOCATION DES LOCAUX**

**LOUEUR**

Association : \_\_\_\_\_

Madame                       Monsieur

Prénom : \_\_\_\_\_ Nom : \_\_\_\_\_

Rue : \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_

NPA : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel. Portable : \_\_\_\_\_

Assurance RC (resp. civile) : \_\_\_\_\_

Genre (anniversaire, réunion, etc.) : \_\_\_\_\_

Date de la location : \_\_\_\_\_

Horaire souhaité : de \_\_\_\_\_ h. à \_\_\_\_\_ h.

**INFRASTRUCTURE**

- Chaises, tables
- Jeux (baby-foot, billard, etc.)
- Musique (jack 3.5mm)
- Cuisine
- Frigos, congélateur
- Autres : \_\_\_\_\_

**AUTORISATION**

La Maison des Jeunes de l'Eclipse accorde à bien plaisir la jouissance de ses locaux le :

Dimanche \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ h. à \_\_\_\_\_ h., **préparation, remise en ordre et nettoyage compris selon les conditions citées plus haut.**

Pour la Maison des Jeunes de l'Eclipse

**CAUTION (CHF 200.-)**

Encaissée le : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_

Restituée le : \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ / \_\_\_\_\_ Signature du loueur :